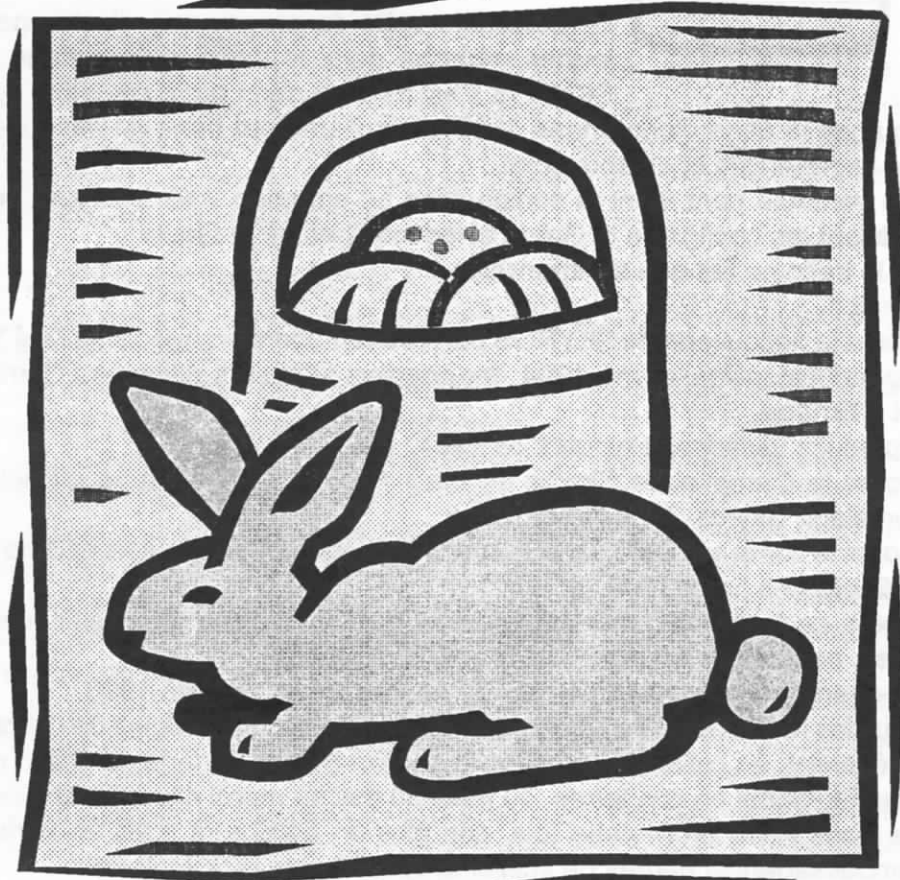




Editeur responsable : José JACOBS drève de Linoy, 6 - 5030 ERNAGE.

Mise en page et impression : Roland VANHAUWAERT.

Distribution : Eugène DEHOUX, Colette & Serge JORIS,

Elisabeth LACROIX, Georgette & Robert NOEL,

Marie Christine SCHÜMMER, Marie Thérèse & Roland THOMAS.

LES INSERTIONS pour le prochain numéro doivent parvenir avant le 20 du mois,

PARAIT le premier samedi du mois sauf au mois d'août.





## DES CHEMINS DE LA GRECE A LA CHAUSSEE ROMAINE (nouvel épisode)

Le deuxième volet du programme d'échanges de jeunes organisé dans le cadre du jumelage avec SKYROS s'est refermé dans notre cité alors que se

tourne la page d'une année 1995 particulièrement riche en découvertes, en expériences et en souvenirs.

Un véritable pont, dont la construction fut entamée voici trois ans, relie à présent les confins de la Grèce et les marches de la Gaule...

et le trafic ne fait que s'y intensifier.

Ainsi,

après la découverte de SKYROS par les aventuriers emageois de l'été 1993, après l'Ascension, en mai 1994, des premiers éclaireurs skyriotes à Gembloux et à Ernage,

après les vacances skyriotes de 1994,

après le Carnaval de Skyros en mars 1995, première étape officielle du jumelage Skyros-Gembloux/Ernage,

après le camp archéologique et sportif des jeunes Gembloutois et Ernageois à Skyros en juillet 1995,

après ce Noël 1995 des adolescents Skyriotes venus découvrir nos brumes, nos neiges et notre convivialité hivernale (1),

... et en attendant la «rebelote» de nos vacances de l'été 1996,

tous les membres et sympathisants du Comité des Jumelages de Gembloux préparent, en collaboration avec la section Skyros-Ernage, le grand retour des Skyriotes en nos terres, du jeudi 30 mai au mardi 4 juin prochains.

Ils nous reviendront cette fois, non plus en éclaireurs mais en véritables ambassadeurs chargés de sceller le second acte du jumelage.

Conformément à nos bonnes traditions d'accueil, nous nous attachons à leur concocter un programme au sein duquel se côtoieront joyeusement culture, tourisme, folklore, spiritualité, loisirs, protocole et gastronomie.

Bien que tous les détails ne soient pas encore définitivement arrêtés, nous pouvons déjà annoncer des excursions à Bruges et à Liège, une exposition d'oeuvres artistiques consacrées à la Grèce, un récital de chorales, des spectacles de danses et même une cérémonie oecuménique.

L'ambiance étant d'ores et déjà garantie, il nous reste, comme toujours, à

rassembler les forces vives avides de retrousser leurs manches lors de ce long week-end.

Il nous faut également assurer l'hébergement de nos «jumeaux».

A ce propos nous adressons nos plus vifs remerciements à toutes les familles gembloutoises et ernageoises sans l'hospitalité desquelles rien n'aurait pu se faire jusqu'à présent.

Une fois de plus, nous faisons appel à elles ainsi qu'à tous ceux qui n'attendent que l'occasion d'ouvrir leur porte et d'accueillir dans leur foyer ceux qui deviendront bien vite leurs amis skyriotes.

Selon la formule non seulement bien connue mais déjà largement mise en pratique sur nos terres et dans nos chaumières, nous savons que nous pouvons compter sur vous.

Pour nous permettre de nous le confirmer et pour nous permettre de répartir les tâches et les logements, nous vous invitons dès à présent à vous mettre en rapport,

soit avec Michel GAILLARD, Président du Comité des Jumelages.

Rue de l'Agasse, 39, GEMBOUX - tél. : 61.20.81,

soit avec Philippe LEBACQ, Conseiller - animateur à la Ville de Gembloux,

Adm. Communale, Place d'Epinal, GEMBOUX - tél. : 61.29.51,

soit avec Dimitri XANTHOULIS (Coordination section Skyros - Ernage),

Rue Eugène Delvaux, 17, ERNAGE - tél. : 61.32.60.

D'avance et comme toujours, MERCI !

Le Comité des Jumelages de Gembloux,  
la section Skyros - Ernage.

(1) Que soit particulièrement remercié le RAPID ERNAGEOIS, dont l'hospitalité permet le déroulement de plusieurs manifestations au cours de cette semaine mémorable.





## Echos du XIIème tournoi de tennis de table

Quelques chiffres tout d'abord sur cet événement pongistique :

Nombre de participants : 112 joueurs officiellement inscrits (Un record !!) et on a refusé des inscriptions de dernière minute.

Nombre de matches joués : 243 matches soit un minimum de 486 sets soit un total de 22 heures de tennis de table sur l'ensemble du week end.

Le plus jeune candidat avait 7 ans et 11 mois tandis que le plus âgé avait 49 ans et 7 mois (Il se reconnaîtra).

Enfin, il y avait 34 ernageoises et ernageois (soit un tiers), des représentants de Gembloux, Bossière, Sauvenière, Grand Leez, Beuzet, Corroy, Namur, Ligny, Jemeppe Sur Sambre; des brabançons de Jodoigne, Wavre, Walhain, Tourinnes St Lambert, Chastre, Limal, Court St Etienne, Louvain La Neuve; une participante habitant Les Bons Villers et enfin un jeune participant de Beaufays.

### Le palmarès de cette douzième édition :

#### Catégorie des « Moins de 13 ans »

1. Michaël Lejeune (Grand Leez)
2. Benoît Michiels (Jodoigne)
3. Yanni Xanthoulis (Ernage)
4. Virginie Destaint (Ernage)

#### Catégorie des « Non Classés »

1. Steve Vleminckx (Sauvenière)
2. Gilles Closset (Sauvenière)
3. Jean François Squiflet (Chastre)
4. Joseph Fontaine (Bossière)

#### Catégorie des « Classés »

1. T. Vandenberghe (Sauvenière)
2. Pascale Van Baelen (Limal)
3. François Deteye (Gembloux)Ernage
4. Eric Famerée (Gembloux)

#### Catégorie des « 13 - 14 ans »

1. Grégory Lardinois (Corroy)
2. T. Vandenberghe (Sauvenière)
3. Laurent Dufays (Gembloux)
4. Céline Despontin (Ernage)

#### Catégorie des « Juniors Vétérans »

1. François Schiltz (Ernage)
2. Jean Marc Delseth (Ernage)
3. J. C. Godelet (Court St Etienne)
4. Jean Pol Boutique (Ernage)

#### Nos sponsors :

Paradis des Enfants; VSN; Judo;  
BBL; Manduelectro; Adm. Com.  
de Gembloux; ASBL Gembloux  
Omnisports; Sportime; Vers l'Avenir;  
les clubs de tennis de table de  
Gembloux et Sauvenière.



## LIBER MEMORIALIS (suite 2)

Si l'abbé WAUTHY résume brièvement les circonstances dans lesquelles ses prédécesseurs exercèrent leur ministère dans la paroisse, l'on ne trouve pas à son sujet semblable memento vraisemblablement pour la raison suivante.

Tombé malade à la fin de sa vie, il était tellement épuisé qu'il se traînait véritablement à l'autel pour y célébrer la messe ou pour y mourir selon son voeu le plus cher.

Il décéda le 12 janvier 1946, me précise José MAUIENT, mais, dès l'automne 1945, vu son état de santé, il dut être remplacé pour la célébration des offices par l'abbé LEGRAIN qui assura l'intérim jusqu'à la nomination de l'abbé Alexandre RENSON comme curé d'Ernage, début 1947.

Voilà peut-être la raison pour laquelle il échappa, à l'abbé LEGRAIN comme à l'abbé RENSON, de rendre un quelconque hommage à l'abbé WAUTHY. Des «anciens», acerbes dans leur jugement, diront que WAUTHY était méchant et que c'est la raison du silence de ses confrères.

Méchant ? Est-ce parce qu'à l'occasion de la fête annuelle du mois d'août, il éclatait dans ses mémorables réquisitoires contre les «fameux pontons» qu'il considérait comme des «lieux de perdition de la vertu de la jeunesse» ! Allons donc ! Certes, dans son jugement et dans ses propos, y avait-il cette démesure due à l'émoi d'une grandeur d'âme peu commune liée à un tempérament impulsif. De ces «débordements», il y avait plus de raison de rire que de se vexer, mais les détracteurs ont beau jeu. S'ils ne sont pas convaincus, qu'ils veuillent bien se souvenir qu'à la libération, plus d'un Ernageois, qu'ils fussent croyants ou non, pratiquants ou non, durent aux démarches de l'abbé WAUTHY leur réhabilitation dans la société, après avoir été confrontés à de graves problèmes judiciaires.

Mais le but n'est pas ici de faire la biographie de l'abbé WAUTHY, mais de lire ci-après tout ce qui s'est réalisé durant son ministère.

Il écrit.

«Monsieur l'abbé DEHAES est nommé curé à Eghezée, le 9 septembre 1933. Prêtre pieux et d'une bonté proverbiale, il laisse beaucoup de regret dans les familles chrétiennes de la paroisse. Toutefois, certaines nominations d'instituteur et institutrice lui ont aliéné certaines sympathies tant en divisant les catholiques et amenant une majorité socialiste au conseil com-

munal, aux élections de novembre 1932. Le même jour, 9 septembre 1933, la cure d'Ernage est offerte à Monsieur l'abbé WAUTHY, curé de Profondeville pendant 13 ans et précédemment, curé à Wavreille pendant 9 ans, curé à Porcheresse-Condroz pendant 6 ans et enfin vicaire de St-Loup à Namur pendant 5 ans.

Le 12 septembre, il accepte la cure d'Ernage. Il y arrive définitivement le 27 septembre. Il est installé canoniquement par Monsieur le Doyen de Gembloux, son condisciple, Monsieur l'abbé LAURENT, le 8 octobre à 3 heures. Il était accompagné, comme témoin, par Messieurs les curés de Cortil et de Sauvenière.

Toute la paroisse chrétienne assistait à cette cérémonie.

Des belles oeuvres existantes du temps de mes prédécesseurs, je ne trouve à peu près rien. La confrérie des hommes du St Sacrement comprend 12 membres. La ligue des femmes chrétiennes vivote assez pour ne pas mourir. La communion quotidienne des enfants et des grands n'existe plus. Deux ou trois personnes à peine assistent à la messe quotidienne ; quelques communions les dimanches ordinaires. La fête de la Toussaint a été le premier événement religieux marquant ; 500 à 600 personnes assistaient aux vêpres et la procession au cimetière. Il y a eu 300 communions pour ces fêtes. Mon premier objectif a été de relever la confrérie de N.D. de la Bonne Mort comprenant 301 membres en 1878 et disparue complètement depuis de très nombreuses années. La note générale à mon arrivée est plutôt l'indifférence religieuse tant au point de vue de l'assistance à la messe le dimanche que pour Pâques. Un bon nombre travaillent régulièrement le dimanche. Il y a du bien à faire, mais ce sera long.

L'intérieur du presbytère a été restauré à peu près complètement à mon arrivée en octobre 1933 par la majorité socialiste. Les Pâques de 1934 ont été plutôt consolantes : plus de 500 personnes se sont approchées des sacrements, mais un certain nombre ont déserté la messe du dimanche, dès le dimanche suivant. On dirait qu'il y a un ralentissement marqué dans le travail du dimanche».

(A suivre).

Franz LABARRE.



## **PAROISSE SAINT BARTHELEMY A ERNAGE**

### **HORAIRE DES OFFICES ET INTENTIONS DES MESSES DOMINICALES**

#### **SEMAINE SAINTE**

**Jeudi 4 avril à 20 h**

Célébration du Jeudi Saint

**Vendredi 5 avril à 20 h**

Célébration du Vendredi Saint

**Samedi 6 avril**

Veillée Pascale à Lonzée à 20h30

ou à Gembloux (voir horaire dans l'Orneau)

**Dimanche 7 avril à 10.45 h**

- Messe de Pâques, fête de la Résurrection du Christ

**Dimanche 14 avril à 10h45**

- Georges BALZA-RABOSEE

- Joseph BIELANDE et Hortense MARCHAL

- Bernard LARDINOIS

- François RAYMAKERS

- Pour les âmes du Purgatoire

**Dimanche 21 avril à 10h45**

- Joffre LACROIX et Véronique DEPIREUX

- Willy MATHY

- Andrée ROBERT

- Epoux SOMVILLE-DEGREEF

- Défunts des Familles STOQUART-GADISSEUX

**Dimanche 28 avril à 10h45**

- Madeleine MATHY

- Gustave MARCHAL, Flore ANNOYE, Emile MARCHAL et Marie STOCK

- Défunts des familles BRABANT-HERMAND

- Défunts des familles DEPIERREUX-RAYMAKERS-DESMET

**Dimanche 5 mai à 11h**

- Messe solennelle des Professions de foi.

En l'absence d'un prêtre en charge de la paroisse, et pendant celle de Mr. le Doyen, vous pouvez vous adresser :

- pour un décès, à l'abbé PELTIER (61.14.21)

- pour un mariage, à l'abbé FERARD (63.32.35)

- pour un baptême, à Mr. MARCHAL (diacre) (071/88.63.86)

Pour l'église ou la cure, c'est à Monsieur Hervé VANDEPUTTE, Président du Conseil de Fabrique (tél. 61.01.27), qu'il faut s'adresser.

Eugène DEHOUX.



## MUTUALITE CHRETIENNE DE NAMUR

SECTION N° 30 A ERNAGE

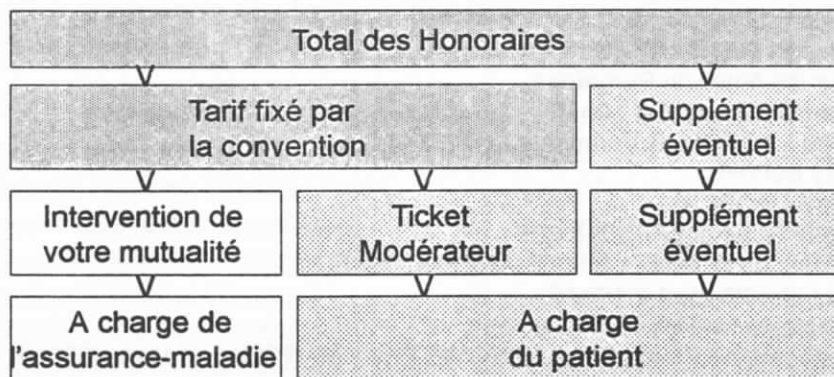
Permanence : Rue Omer Piérard 124

En avril : les mardis 2 et 16 de 16 à 19 h.

En mai : les mardis 7 et 21 de 16 à 19 h.

### I. QU'EST-CE QUE LE TICKET MODERATEUR ?

C'est votre quote-part personnelle normale dans vos frais de soins de santé : ce que vous avez déboursé après intervention de la mutualité, à condition d'avoir payé le tarif de la convention, bien sûr. Le ticket modérateur correspond donc à la différence entre le tarif de la convention et le remboursement de votre mutualité : celle-ci n'intervient pas en cas de supplément par rapport à ce tarif. Tableau explicatif :



### Franchise sociale ou fiscale, qu'est-ce que c'est ?

En octobre '93, la quote-part des patients a augmenté de façon sensible pour toute une série de prestations. Pour compenser cette hausse et pour éviter que les frais médicaux à charge de malades chroniques ou de longue durée, par exemple, ne deviennent insupportables, une correction sociale a été instaurée : le système de franchise, dit aussi « d'immunisation sociale ». A partir d'une certaine somme (calculée par l'addition des tickets modérateurs payés sur une année), les montants à charge du patient sont plafonnés.

#### La franchise sociale

La franchise sociale concerne des personnes défavorisées socialement :

certain VIPO, les chômeurs de longue durée,...

Si, au cours d'une année, la somme des tickets modérateurs de ces personnes (et des personnes à leur charge) dépasse un total de 15.000 francs, tous leurs autres tickets modérateurs leur seront remboursés intégralement jusqu'à la fin de cette même année. Leurs frais médicaux leur auront donc coûté au plus 15.000 francs.

### La franchise fiscale

Celle-ci est un droit de toutes les personnes non concernées par la franchise sociale. Ces personnes ont droit à une récupération fiscale des tickets modérateurs dépassant un certain montant en fonction de leur revenu imposable. Les tickets modérateurs dépassant ce montant (la franchise) seront déduits de leurs impôts.

## II. LE CARNET DE MEMBRE

Ce carnet est le complément indispensable à la carte d'assurance du titulaire. On y trouve :

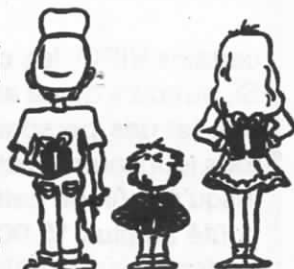
- les nom, prénom, date de naissance et statut familial du titulaire et des personnes à sa charge (les bénéficiaires) ;
- les numéros d'inscription à la mutualité de ces personnes. Chaque personne (titulaire ou simple bénéficiaire) possède un numéro personnel ;
- un certificat d'incapacité de travail qui permettra au titulaire d'informer sa mutualité si un problème de santé l'empêche de travailler ;
- un avis de modification qui lui permettra d'informer sa mutualité de tout changement d'adresse, de statut... ou d'inscrire une nouvelle personne à sa charge, en cas de naissance par exemple ;
- une série d'informations très utiles comme les heures de permanence du secrétariat de la mutualité, les numéros de téléphone et noms des personnes des différents services auxquels tout affilié peut faire appel...;
- si un changement se produit dans la situation familiale ou professionnelle, signalez le au plus vite et au plus tard dans les 30 jours à votre mutualité ;
- veillez à toujours disposer d'un certificat d'incapacité de travail de réserve dans votre carnet. La mutualité vous en fournira si nécessaire.



Eugène DEHOUX.



**Le samedi 26 avril  
dès 19h.**



**L'Ecole Maternelle  
organise son**

## **Souper du Printemps**

### **Menus**

**Adulte 450 Fr**

Pêches au thon

Rôti de porc

sauce champignons

sauce provençale

Bavarois

**Enfant 150 Fr**

Rôti de porc

compote - croquettes

Bavarois

**Les réservations sont à remettre à l'Ecole Maternelle pour le 22/04  
ou par tél.: école 61.52.03 / privé 61.04.02**

**N.B. Actuellement, les règles de sécurité en vigueur autorisent une capacité  
maximum de 171 personnes dans la salle.**

**Bulletin d'inscription**

**Je soussigné : .....**  
**réserve**

..... menu(s) adulte à 450 Fr = ..... Fr

..... menu(s) enfant à 150 Fr = ..... Fr

**Je paierai à la salle « La Concorde »**